



PÈRE EMMANUEL SCHWAB,
RECTEUR DU SANCTUAIRE DE LISIEUX

« **Faire aimer le Roi
du Ciel...
lui soumettre le
royaume des cœurs** »

Lettre 224



THÉRÈSE ET LA FRANCE

Le 3 mai 1944, le pape Pie XII déclarait sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, à côté de sainte Jeanne d'Arc, patronne secondaire de la France, « nation très noble dont la Bienheureuse Mère de Dieu Marie est déjà la patronne depuis plusieurs siècles »¹. Étonnante nation dont les trois patronnes sont trois femmes qui ont durablement marqué l'histoire.

Pie XII met en lien le patronage de sainte Thérèse avec son titre de Patronne des missions. Il précise que, « en raison des ruines spirituelles et temporelles que lui a causées l'immense guerre cruelle et terrible d'aujourd'hui, il y a un grand champ à cultiver par l'œuvre missionnaire » dans notre pays.

D'une autre manière, sans référence explicite à sainte Thérèse, saint Jean-Paul II nous interpellait le dimanche 1^{er} juin 1980 : « France, Fille aînée de l'Église, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ? Permettez-moi de vous demander : France, Fille de l'Église et éducatrice des peuples, es-tu fidèle, pour le bien de l'homme, à l'alliance avec la sagesse éternelle ? »

Ce patronage conduit à Jésus. Comme l'exprime Thérèse à l'abbé Bellière : « Lorsque je commençais à apprendre l'histoire de France, le récit des exploits de Jeanne d'Arc me ravissait, je sentais en mon cœur le désir et le courage de l'imiter, il me semblait que le Seigneur me destinait aussi à de grandes choses. [...] Dans la solitude du Carmel j'ai compris que ma mission n'était pas de faire couronner un roi mortel mais de faire aimer le Roi du Ciel, de lui soumettre le royaume des cœurs. » (LT 224)

1. Pie XII – Lettre apostolique *Sanctae Romanae Ecclesiae* du 3 mai 1944